



Echelle : 1 / 3 000

 Parcelles demandées en autorisation

FEUILLE

N° 2



Situation cadastrale

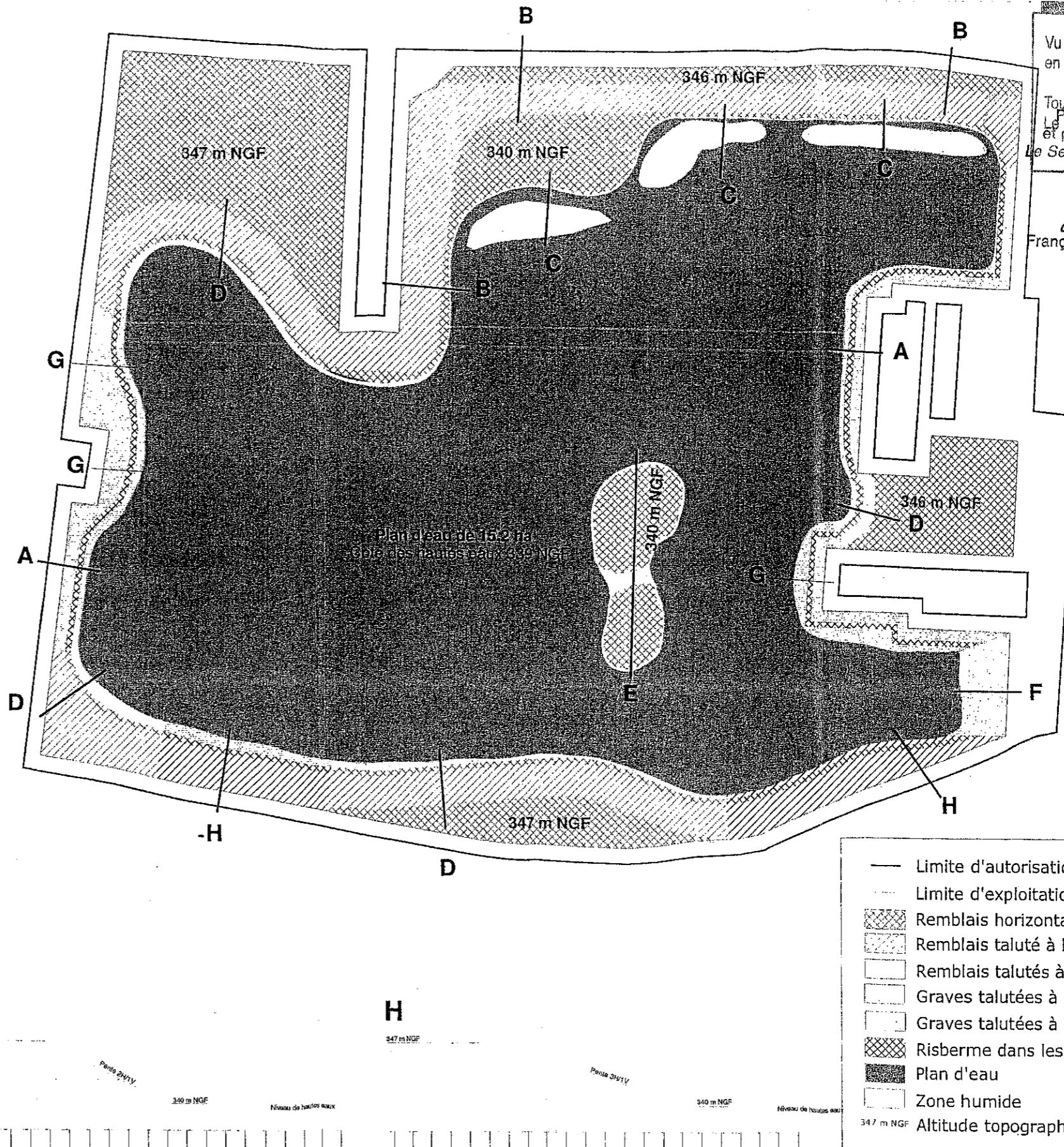
Plan de remise en état

Topographie

Vu pour être annexé à
en date de ce jour.

Toulouse,
POUR le Préfet
Le Préfet
et par dérogation,
Le Secrétaire Général.

Françoise SOULIMAN



- Limite d'autorisation
 - - Limite d'exploitation
 -  Remblais horizontaux
 -  Remblais taluté à la pente 3H/1V
 -  Remblais talutés à la pente 1H/1V
 -  Graves talutées à la pente 1H/1V ou 2H/1V
 -  Graves talutées à la pente 5H/1V
 -  Risberme dans les graves
 -  Plan d'eau
 -  Zone humide

Echelle 1/3000
50 100 m